

## MC GG Les motivations du pèlerin

### Question 1

Quelle remarque pouvez-vous faire à propos de cette représentation ?



### Question 2

Quels arguments ont fondé la critique du pèlerinage au moment de la Réforme ?

### Question 3

Quelles raisons ont successivement motivé le pèlerinage de Jérusalem ?

### Question 4

À quelle intention correspondent les informations détaillées au moyen de lettres dans les deux figures ci-dessous ? (Il est nécessaire de les agrandir)



**Jean Zuallart  
Devotissimo viaggio (1587)**

**Jean Goujon, Voyage de Terre sainte,  
Lyon, 1671**



**Copie sur Amico da Gallipoli, Trattato delle  
piante e immagini de' sacri edifici di Terra  
santa, Rome, 1609**

## Commentaire 1

Dans cette longue suite de pèlerins en marche ne figure aucune femme. En effet, la durée de l'absence, le coût du trajet et les risques nombreux encourus tant par terre que par mer ont fait que la pratique du pèlerinage a été réservée aux hommes, et l'on comprend alors que les religieux aient été nombreux à recourir à celui de Jérusalem, particulièrement long.

## Commentaire 2

Prolongeant le questionnement initié dès le XV<sup>e</sup> siècle au sein de l'Église catholique, le bien-fondé de la pratique du pèlerinage est mis en cause, au moment de la Réforme, pour plusieurs raisons : d'une part, la durée du pèlerinage de Jérusalem (un an au total pour seulement quinze jours sur les Lieux saints) qui provoque une très longue absence du chef de famille, car c'est lui qui part le plus souvent, quarante ans étant l'âge moyen des pèlerins, à une époque où l'espérance de vie est beaucoup plus limitée que de nos jours ; outre la séparation affective, les répercussions financières sont donc importantes. C'est ce qui explique que les hommes ne peuvent partir le plus souvent qu'après la mort de leurs parents, lorsqu'ils sont libres d'eux-mêmes et parfois même après avoir obtenu l'autorisation des autorités ecclésiastiques, dans le cas d'un pèlerinage entrepris à la suite d'un vœu, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, en Pologne.

En second lieu, pour des catholiques soucieux de la rénovation de l'Église, tel Érasme, le pèlerinage est considéré seulement comme un voyage de superstition hérité du Moyen Âge qui a alors fort mauvaise presse, et il est assimilé à un marchandage avec Dieu ou avec les saints, s'il est motivé par le désir d'obtenir des indulgences.

Enfin, les Réformés prônant que le salut est accordé gratuitement par Dieu, les œuvres humaines, tels les pèlerinages, pour le mériter sont infondées et vaines, position dont la Contre-Réforme prend le contrepied.

## Commentaire 3

Dans la continuité avec le Moyen Âge, le pèlerinage judiciaire, imposé en même temps par les justices séculière et ecclésiastique, est un substitut à la peine de mort qui permet en outre de soustraire le pèlerin à la vengeance de ceux auxquels il a causé un préjudice grave

(meurtre, par exemple). Effectué à pied, il permet au pèlerin forcé de se racheter du fait des difficultés matérielles, des risques à affronter, des souffrances éprouvées, et de revenir totalement lavé de sa faute des années après (environ quatre ans), lorsque sa vie n'est plus en danger. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce cas devient obsolète et rare.

Le pèlerinage pénitentiel (ou d'expiation) offre le moyen de regagner une sainteté perdue, de se régénérer ; il est une œuvre de salut, par les indulgences gagnées lors d'un voyage effectué avec tout le rituel requis dans un certain lieu, dans une certaine église, selon les directives données par un Livre de pèlerinage. Mais le pèlerinage peut procéder également d'une action de grâce, en remerciement d'une demande exaucée : ainsi, lors des tempêtes, dans les voyages par mer, nombreux étaient les pèlerins et les marins qui faisaient un vœu s'ils avaient la vie sauve, et la pose d'un ex-voto dans l'église visitée attestait de l'accomplissement de la promesse. Ces trois motivations s'inscrivent dans la tradition du Moyen Âge.

Mais au XVI<sup>e</sup> siècle, afin de se soustraire aux critiques tant des humanistes que des réformés (au premier rang desquels Luther et Calvin), la Contre-Réforme légitime l'entreprise viatique en revendiquant désormais sa gratuité et en transformant la spiritualité du pèlerin, animé désormais du désir de s'appropriier les Lieux saints et de partager sur place les souffrances du Christ. Voir de ses yeux les lieux où a vécu et souffert le Christ permet au pèlerin de faire l'expérience de Sa présence toujours vivante *oculis fidei* (par les yeux de la foi), dans la tradition de saint Jérôme (IV<sup>e</sup> siècle), en un abolissement du temps qui réactualise les scènes passées au point de les lui faire vivre comme « en direct ». Le pèlerin, soumis bien souvent à des rebuffades, à des humiliations, à des coups de la part des habitants maures, chrétiens non catholiques et autres, assimile tous ces mauvais traitements à ceux auxquels le Christ a été en butte, notamment lors de sa passion, et il les accepte, car ils lui permettent de vivre en totale communion avec Lui, de se configurer à Lui, comme l'exprime le franciscain Jean Boucher dans *Le Bouquet sacré* (1614), ouvrage qui a connu un très grand succès jusqu'à la Révolution. Ainsi est à l'œuvre la spiritualité de la *sequella Christi*, de l'imitation de Jésus.

Refus de l'immobilisme d'une spiritualité jugée dépassée, le Grand Voyage stimulé par la Contre-Réforme correspond donc à une démarche d'appropriation des Lieux saints, de méditation sur les Évangiles, et d'intériorisation de l'expérience du Christ en cultivant l'émotion. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, au Livre de pèlerinage succède le Livre de piété, qui permet de méditer chez soi, grâce aux images figurant les Lieux saints. Ce sera la fin du Voyage de Jérusalem.

## Commentaire 4

La spiritualité renouvelée par la Contre-Réforme, après le concile de Trente (nombreuses sessions de 1545 à 1563), prône d'effectuer le pèlerinage de Jérusalem afin que la connaissance des lieux où le Christ a vécu et souffert permette au fidèle, en suivant Ses traces, de revivre les scènes des Évangiles, de les méditer et de partager les humiliations et éventuellement une partie des souffrances de Jésus, dans une ville ottomane depuis 1453 et où les Croisades sont loin d'avoir laissé de bons souvenirs.

C'est ce désir de représentation fidèle de la Ville sainte et des Lieux saints, afin de favoriser l'appropriation des Évangiles, qu'expriment ces deux gravures, toutes deux soucieuses d'une localisation extrêmement précise des sites et des maisons mentionnés par les évangélistes, ce qui permet de se représenter exactement les parcours et les scènes décrits par eux. La démarche de suivre le Christ et de L'imiter en est ainsi grandement facilitée.